**CAHIER DU PARENT**

**Camp de jour de Saint-Chrysostome**

**Été 2020**

**Du 25 juin au 14 août 2020**



**L’horaire du camp de jour**

 Le camp de jour est de 8H30 à 16H30 du lundi au vendredi.  L’heure du dîner se déroule au camp.

**Retard**

Le camp de jour ferme à 16H30.  Un montant de 10 $ sera chargé pour les 15 premières minutes de retard.  Par la suite, pour les minutes excédentaires, un montant de 15 $ sera chargé pour chaque tranche de 15 minutes additionnelles.  Après 30 minutes, un avis sera remis aux parents.  Le tout est payable immédiatement au moniteur présent.

**Service de garde**

Un service de garde est offert cet été au camp de jour.  Celui-ci débute à 7H00 et nous pouvons garder votre enfant jusqu’à 17H30 (en cas de retard, des frais supplémentaires seront ajoutés). Ne pas oublier que ce service de garderie est offert seulement sur demande et payé d’avance. Il existe des forfaits pour la halte-garderie.

**Suivi de votre enfant :**

Chaque enfant aura son cahier de suivi personnel. À l’intérieur se retrouvera sa fiche d’inscription, son état de santé, ses fiches de comportements (bon ou moins bon) et des fiches de suivi d’incidents (s’il y a lieu). Nous vous demandons de vérifier à **tous les jours** le cahier de suivi et d’apposer votre signature aux endroits requis. Ceci permettra une meilleure communication entre les parents et les animateurs et il sera plus sûr qu’aucune information sera oubliée. Il est fortement recommandé de sortir de votre véhicule pour venir à la rencontre de votre enfant à l’intérieur du chalet. De cette façon, il sera facile pour vous de jeter un coup d’œil au cahier de suivi de votre enfant.

**Sorties et activités spéciales**

 Une sortie ou une activité spéciale a lieu à chaque semaine.  Tous les enfants devront obligatoirement porter le chandail représentant son camp de jour lors des sorties.  Le coût des sorties est inclus dans le prix lors de l’inscription.  Les sorties auront lieu tous les mercredis (sauf exception).  De plus, lors des sorties, il n’y aura pas d’activité ni de surveillance sur le terrain du camp de jour.  Prenez note que nous ne pourrons pas attendre les retardataires.  En cas de pluie, remis au lendemain ou changement d’itinéraire.

**Ce que tu dois apporter au camp de jour**

* Ton lunch chaud ou froid ***(\*attention à la conservation des aliments : il est préférable d’avoir des boîtes à lunch isolées avec un sachet de glace à l’intérieur)***, ainsi que deux collations;
* Espadrilles, vêtements de sports, bouteille d’eau, casquette/chapeau, maillot de bain avec une serviette de plage, de la crème solaire.  Sans oublier de bonnes chaussures, des vêtements confortables pour jouer et de l’eau pour boire.
* Des **vêtements de rechange** ainsi qu’une **serviette de plage** devront être **disponibles eu tout temps** au camp de jour (des petits incidents peuvent survenir durant la journée et ça serait dommage de laisser votre enfant avec des vêtements sales);

**Numéro pour nous rejoindre**

**450-637-8383 (au chalet des loisirs)**

**450-826-3911 (à la municipalité)**

**Autorisation parentale**

Si une autre personne que le parent vient chercher l’enfant, celui-ci doit avoir en main une autorisation parentale écrite de la main du parent.  Sans cette autorisation, l’enfant ne pourra pas quitter le camp de jour.  La personne qui vient chercher l’enfant doit aviser en tout temps l’animateur responsable qu’il quitte les lieux.

**Bicyclettes**

Le vélo est permis pour le transport de vos enfants au camp et pour les journées spéciales « vélo » seulement. Toutefois, les animateurs peuvent organiser une activité spéciale avec le vélo, vous serez avisé en temps et lieu.

**Interdit en tout temps**

* Les arachides, noix et produits qui en contiennent;
* L’argent de poche, les médicaments non prescrits, les jeux électroniques, IPod, IPad, les cellulaires et les animaux domestiques.

**Message important**

Nous demandons aux parents de bien identifier les effets de leurs enfants et d’éviter qu’ils apportent des objets de valeurs.  Nous ne sommes pas responsables des objets perdus ou volés.

**Gestion de la discipline**

Un enfant qui ne respecte pas les consignes de fonctionnement après TROIS avertissements verbaux et écrits, celui-ci ne peut participer à une sortie. Par la suite, si les conflits et les difficultés persistent, le conseil municipal se réunira pour étudier son dossier et voir si l’enfant sera expulsé du camp (sans remboursement).

**N.B. : à chaque intervention, les parents sont informés de la situation et sont consultés afin de trouver des idées et remédier à la situation le plus rapidement possible.**

****

**CODE DE VIE DE L’ÉTÉ**

**POUR LES AMIS (ES)**

**DU CAMP DE JOUR**

**Le respect des autres**

* Je surveille mon langage et mes gestes;
* J’évite les bagarres;
* J’accepte les différences;
* La politesse est de mise en tout temps; « S’il vous plaît », « Merci », deux mots doux et magiques à intégrer à votre vocabulaire;

**Le respect des animateurs**

* Je garde le silence lorsqu’il est demandé;
* J’écoute attentivement les consignes;
* Je respecte les consignes des jeux;
* Demeurer sous la supervision de son animateur;
* Avant de quitter, aviser l’animateur que mes parents sont arrivés;

**Le respect de l’environnement**

* Je prends soin des choses qui me sont prêtées;
* Je garde les espaces propres;
* Aider à ramasser le matériel à la fin des activités;
* Circuler calmement à l’intérieur du chalet des loisirs;
* Je jette mes déchets dans la poubelle et dans les bacs à recyclage;

**Lorsque je joue, je respecte les règlements,**

**les adversaires, les partenaires et**

**les animatrices.**

**Je contribue à la sécurité en collaborant**

**avec les animatrices**

Bon été à tous!